



Conférence téléphonique entre le recteur et les fédérations de parents d'élèves de l'académie de Créteil le 07/04/2020

Présents :

- M Auverlot, Recteur
- Fcpe 93
- Fcpe 94
- Fcpe 77
- Peep 94
- Unapp

De manière générale le rectorat ne dispose pas encore des éléments pour répondre aux nombreuses interrogations des parents. En effet un appareil réglementaire complexe doit être mis en place. C'est le travail de la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire).

Vous trouverez ci-dessous les sujets qui ont été abordés :

Examen : L'esprit général est le contrôle continu

- Passage au contrôle continu des examens sauf pour l'oral de français des 1ères.
- Les notes données pendant le confinement ne seront pas prises en compte dans le contrôle continu.
- La déclinaison précise de ces principes diplôme par diplôme n'est pas arrêtée (notamment pour certaines spécialités du bac pro, les oraux de l'option internationales du brevet et du bac).
- Il sera tenu compte de l'assiduité, point sur lequel il faudra que les parents soient vigilants dans son application. Il sera tenu compte des élèves qui sont dans tous les cas de figure possibles. A notre interrogation à ce sujet : comment cela sera pris en compte, le recteur répond qu'il faut faire confiance aux chefs d'établissements, aux professeurs, aux PP et aux CPE et à la régulation des enseignants entre eux.
- En réponse à l'expression de l'inquiétude des parents concernant les différences de notation d'un professeur à l'autre, d'un établissement à un autre : Il devrait y avoir une commission d'harmonisation qui pourrait tenir compte par matière ou établissement de trop gros écarts entre les élèves. Les critères à ce jour n'existent pas, la DGESCO travaille dessus.
- Pour la classe de première, les E3C 2 seront faits sur la moyenne des E3C 1 et E3C 3. Pour les élèves qui n'ont pas passé les E3C 1, l'objectif du recteur est de leur permettre de les repasser (sans qu'il donne de plus amples détails sur ce point)
- Concernant les coefficients ils devraient être pris en compte dans le contrôle continu mais on sera fixé définitivement que lorsque la DGESCO donnera les directives définitives.

Continuité pédagogique

- Les IEN et IA IPR (inspecteurs de l' EN) ont rédigé un texte destiné aux établissements afin d'appeler à la bienveillance dans l'organisation de la continuité pédagogique. Pour les cours qui se poursuivraient sur le même rythme, il convient de faire remonter la liste de ces établissements au rectorat.
- Elèves perdus de vue : 5 à 6 % sur l'académie mais des différences importantes entre établissements. D'après une enquête menée par le rectorat sur l'académie, 70% des établissements ont répondu. Le rectorat fait le constat que les élèves éloignés de l'école ne sont pas nécessairement ceux qui n'ont pas accès au numérique.
- Mise en place de stages pendant les vacances pour les volontaires (élèves comme enseignants) : 10 000 élèves et 1 200 enseignants se sont inscrits en Seine Saint Denis. Ce dispositif est surtout réservé au primaire et au collège (très marginalement au lycée). A la demande des parents, si des élèves n'ont pas eu d'enseignants (absent non remplacé) ils peuvent également se manifester auprès de leur établissement pour être pris en compte.
- Afin de faciliter la continuité pédagogique, une filiale de la poste distribue des ordinateurs à la demande des établissements.
- La solution flux de devoir est en train de se mettre en place. Elle permet aux enseignants d'envoyer leurs cours et devoirs sur une plateforme qui les imprime et les livre avec une enveloppe T pour renvoyer les devoirs demandés.
- Accueil enfants de soignants et personnels de sécurité : ce sont les collectivités territoriales et des associations qui accueillent les élèves pendant les vacances et plus les personnels de l'éducation nationale .

Orientation et affectations

- Parcoursup : 2% d'élèves de plus que l'an dernier ont validé leurs vœux sur parcoursup.
- Affectation avec sélection (certaines filières linguistiques et bac pro) : la sélection se fera sur dossier.
- Affectation en 6^{ème}, 2^{nde} (notamment en bac pro) : les orientations (la construction des parcours) pourront être amendées à la rentrée après affectation des élèves.

Sortie de confinement :

- Pas de date mais le recteur précise que le ministère travaille sur différents scénarios de sortie de déconfinement.
- Aspects sanitaires : à ce stade les modalités ne sont pas connues : modalité de désinfection des locaux, besoin ou pas de port du masque etc.
- La rentrée sera organisée en deux fois : rentrée des personnels puis rentrée des élèves et tiendra compte de l'état psychologique de tout le monde. Une réflexion au niveau national est en cours.
- Les associations de parents d'élèves seront sollicitées pour faire valoir leur point de vue au niveau national et sur l'académie de Créteil.

Rentrée 2020 :

- Les concours de recrutement des enseignants se tiendront entre le 01/07/2020 et le 30/01/2020, il appartient au rectorat de gérer la difficulté des délais ; les mutations se font normalement sauf pour les enseignants de ces concours qui seront affectés après.
- A la dotation initiale de 201 postes supplémentaires s'ajoutent 24 postes destinés à maintenir ouvertes 53 classes de Seine et Marne dans des communes de moins de 5 000 habitants. En ce qui concerne la Seine Saint Denis, la dotation permet une moyenne en maternelle et en primaire de moins de 21 élèves par classe, ce qui est une « exception nationale ». Sur certaines villes de Seine-Saint-Denis la moyenne est abaissée sur toute la ville à 18 voire 17 élèves par classe. Exemple Clichy 17,82 élèves par classe en moyenne sur la ville, St Denis 18,89 et La Courneuve 18,99.
- Un CDEN devrait se tenir le 20/04/2020
- Le recteur est alerté de nouveau par les parents au sujet des enfants qui attendent que leurs dossiers soient étudiés par la MDPH, car si leur dossier n'est pas étudié, pas de notification et donc rien ne sera mis en place à temps pour la rentrée. Le rectorat n'a pas la main là-dessus et essaiera de faire au mieux.

Divers :

- Remboursement des voyages annulés, des problèmes peuvent subsister qu'il va falloir étudier au cas par cas.
- Des problèmes sur Cyclades la semaine dernière mais c'est résolu, les élèves de première doivent pouvoir avoir accès à leurs notes d' E3C et leurs copies.
- Calendrier des conseils de classe du 3^{ème} trimestre devrait être repoussé. Le recteur réaffirme que peu importent les conditions, les parents et les délégués de classe devront y participer (possible de faire les conseils en conférence audio).
- Le problème des établissements qui fonctionnent au semestre est mis en avant dans cette crise.

Le recteur a remercié les fédérations pour leur investissement (on le note c'est rare ! 😊)

Pas de réunion le 14 avril – prochaine conférence téléphonique le 21 avril.

Anne Pieter
Cécile Cauchy
Pour la FCPE 93

